

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 17 JANVIER 2022

Objet : **DESIGNATION DES MEMBRES ASSOCIES**

Membres élus présents : MME BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT – MME CHABOUD – MM. DELPERIE - MME DOITRAND BERTHOLON – MM. DUCLOS-COLAS – DUMAS - FONTENAT – GALLET - MME JACOTY – MM. JOUSSEAU - MME MANIGAND – MAULET – PREVALET – MM. SORET – TOURNIER-BILLON – TOURNIER - VERNE - VIALLO

Intervention de Frédéric BORTOT, Secrétaire

Conformément aux articles R711-3 et R711-4 du Code du Commerce, la Chambre s'adjoint des Membres Associés en nombre au plus égal à la moitié des Membres Elus.

Les Membres Associés sont désignés après chaque renouvellement parmi des personnalités qualifiées détenant des compétences en matière économique utiles à l'établissement public.

Les Membres Associés prennent part aux délibérations avec voix consultative et peuvent représenter la chambre dans toutes les instances auxquelles celle-ci participe, sans pouvoir l'engager sur le plan financier ou contractuel.

Je vous propose de désigner les Membres Associés suivants, qui s'affichent à l'écran. La liste est également dans vos dossiers :

Nom Prénom	Activités	Ville
AL AWA Becher	Textiles	Oyonnax
BURDET Maël	Commerce habillement	Plateau d'Hauteville
DAVID Didier	Grande distribution	Montluel
DE LOYNES D'ESTREES Pierre-Louis	Grande distribution	Meximieux
FAVIER Albane	Commerce habillement	Bourg-en-Bresse
FERNANDES Manuel	Automobile	Viriat
FRENEAT Jacques	Métallurgie	Polliat
GAILLARD François-Xavier	Grande distribution	Péronnas
GONGUET Nathalie	Conseils	Saint-Denis-lès-Bourg
GRUDA Pierre-Olivier	Assurances	Bourg-en-Bresse
MAITRE Olivier	Lunetterie	Oyonnax
MULLER Jean-François	Métallurgie	Bourg-en-Bresse
OLLIER Manuel	Imprimerie	Oyonnax
PHILIBERT Pascal	Agroalimentaire	Crottet
PIDOU Didier	Traitement des déchets	Chazey-Bons
PIERROT Michel	Conseils	Belley
RANDOT Philippe	Commerce alimentaire	Ambérieu-en-Bugey
SEIGNEMARTIN Olivier	Plasturgie	Bellignat

L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, valide la liste des Membres Associés à l'unanimité.

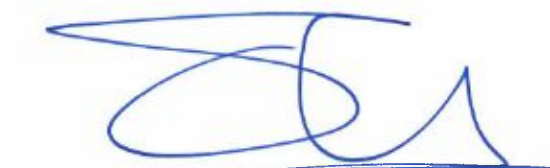
La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	20
- Nombre de voix pour	20
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,



Frédéric BORTOT
Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président